

Règlement du concours d'entrée EESI 2023

Tous.tes les candidat.e.s sont invité.es à formuler leurs vœux d'orientation via <https://www.parcoursup.fr/>
Chaque candidat.e recevra à son adresse email un lien vers son espace candidat personnel sur la plateforme dédiée au concours.
Inscriptions à partir du 18 janvier 2023

Cadre réglementaire

- Arrêté du 9 juillet 2021 modifiant l'arrêté du 16 juillet 2013 portant organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques dans les établissements d'enseignement supérieur délivrant des diplômes
- Code de l'éducation, notamment ses articles L. 216-3, L. 759-1 et suivants et D. 759-5 à D. 759-8 ;
- Décret n° 2017-718 du 2 mai 2017 relatif aux établissements d'enseignement de la création artistique ;
- Arrêté du 16 juillet 2013 modifié portant organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques dans les établissements d'enseignement supérieur délivrant des diplômes,

« Chaque établissement explicite, dans son règlement de la procédure d'admission, les modalités de cette disposition dérogatoire. Ce règlement est rendu public avant la phase d'inscription aux épreuves.

L'admission au semestre 1 fait l'objet d'une procédure de sélection comprenant trois épreuves obligatoires qui peuvent s'articuler, se combiner ou fusionner :

- une épreuve de pratique artistique ;
- une épreuve écrite ;
- un entretien avec des membres du jury, sur la base de la présentation d'un ensemble de travaux réalisés par le candidat. L'entretien se déroule avec au moins deux enseignants du cursus, nommés par le directeur dans le respect de l'objectif de parité entre les femmes et les hommes. »

« Le directeur établit la liste des membres du jury pour l'admission au semestre 1, composée d'enseignants du cursus de l'établissement ainsi que de professionnels. Elle peut comprendre des étudiants de l'établissement avec voix consultative. La composition du jury respecte l'objectif de parité entre les femmes et les hommes. La liste des membres du jury est rendue publique avant le début des épreuves. »

« Les épreuves ont pour objet de mesurer la motivation du candidat, la maîtrise de la langue française et d'une langue étrangère, la capacité d'expression, d'analyse et d'organisation d'un discours, la curiosité et l'intérêt pour la création contemporaine. Elles peuvent être organisées en présentiel ou à distance.

Le contenu de ces épreuves, conçu par des enseignants des écoles d'art et de design, est validé par le directeur de l'établissement, après avis des instances pédagogiques et scientifiques compétentes. »

Concours d'entrée 2023

L'admission en première année à l'ÉESI, se fait par voie de concours. Ce concours s'adresse à l'ensemble des candidats titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme français ou étranger équivalent, jeunes en classe de Terminale, en classe préparatoire aux écoles d'art ou engagés dans des cursus post-bac.

Tous.tes les candidat.e.s doivent candidater et formuler leurs vœux d'orientation via le portail en ligne [Parcoursup](#), sans quoi leur candidature ne pourra être prise en compte.

Chaque candidat.e recevra un lien vers son espace candidat personnel sur la plateforme dédiée au concours.

Inscriptions ouvertes à partir du 18 janvier 2023.

x Très exceptionnellement, des dérogations de diplôme peuvent être accordées. Il.elle.s adressent une demande de dérogation à la direction de l'École qui organise une commission de recevabilité pour l'examiner. Le dossier composé d'un curriculum vitae, d'une lettre de motivation et d'un dossier de travaux iconographiques de 15 Mo maximum sera à envoyer à b.benedetti@eesi.eu, le 1 mars 2023 midi au plus tard. Si la décision est favorable, la procédure d'inscription vous sera envoyée par mail.

Les épreuves du concours d'entrée 2023 se déroulent en distanciel. Les entretiens avec le jury auront lieu en visioconférence.

Il n'y a pas d'épreuves d'admissibilité. Chaque candidat.e est soumis.e à l'ensemble des épreuves, aucune dérogation ne sera possible.

Inscription au concours d'entrée 2023 du 18 janvier au 6 avril 2023

La formulation des vœux pour votre orientation post bac se fait via www.parcoursup.fr.

Un lien vous sera adressé à votre adresse email personnelle au plus tard le 20 avril 2023. Ce lien vous conduira vers l'interface-concours et votre espace-candidat personnel.

Cet espace est conçu pour le dépôt des portfolios, des copies d'épreuves et la prise de contact avec le jury pour l'entretien. L'épreuve plastique et le portfolio sont le support de cet entretien avec le jury. La non-restitution de l'une de ces épreuves est éliminatoire.

x Les candidat.e.s souhaitant faire part de difficultés à l'écrit ou à l'oral ou d'un handicap à prendre en compte lors du concours et par la suite, peuvent déposer un justificatif en .pdf (bilan orthophonie, document aménagement des épreuves du bac...)

x Les frais d'inscription aux épreuves du concours sont de 50€, règlement par carte bancaire attendu via Parcoursup.

L'inscription est validée lorsque les frais d'inscription au concours sont acquittés (<https://www.parcoursup.fr>)

Épreuves & calendrier des épreuves

1- Épreuves à réaliser à la maison et à déposer sur la plateforme concours dans l'espace candidat.

nota bene / Ces épreuves ne sont pas des épreuves d'admissibilité à l'entretien avec le jury. Tous les candidat.e.s sont reçu.e.s par le jury.

X Épreuve plastique

Le.la candidat.e réalisera un travail plastique en réponse au sujet proposé. Toutes les techniques et médiums sont admis et restent au choix du candidat. La proposition plastique du.de la candidat.e sera enregistrée sous la forme d'un document PDF déposé dans l'espace candidat. Il peut s'agir d'une photo ou d'une vidéo (lien de renvoi hypertexte inséré dans un document pdf). Pour prendre en photo ses travaux, le.la candidat.e pourra utiliser son smartphone. Son travail devra mettre en valeur ses capacités de représentation et d'imagination. Il sera présenté lors de l'entretien avec le jury.

Format Document numérique au format PDF de 20 Mo maximum, si c'est une vidéo veuillez insérer les liens hypertextes dans le PDF.

Calendrier

Le 7 avril 2023 : Publication du sujet de l'épreuve plastique sur www.eesi.eu

Entre le 18 avril 2023 et le 24 avril 2023 : Dépôt de l'épreuve plastique anticipée sur l'interface candidat

X Portfolio

Le portfolio regroupe un ensemble conséquent de travaux artistiques.

Il doit témoigner de la pratique artistique du/de la candidat.e, sans exclusion de médiums, quels que soient les supports et disciplines de prédilection. Le jury pourra découvrir l'étendue des expérimentations graphiques ou plastiques, sonores ou cinématographiques, photographiques ou sculpturales ainsi que les projets en cours.

Le/la candidat.e réalisera son portfolio en s'appuyant sur des logiciels comme Word, Open Office, Scribus, Canva. Pour prendre en photo ses travaux, le ou la candidat.e pourra utiliser son smartphone.

Format Dossier numérique converti au format PDF de 20 pages et 20 Mo maximum. Pour les films, les réalisations sonores ou multimédias, veuillez insérer les liens hypertexte dans le PDF.

Dépôt dans l'espace candidat entre le 18 avril 2023 et 24 avril 2023 midi

L'épreuve plastique et le portfolio sont le support de votre entretien avec le jury. La non-restitution de l'une de ces épreuves est éliminatoire.

X Épreuve écrite de culture générale intégrant l'évaluation en langue

Le/la candidat.e réalisera un commentaire synthétique et argumenté à partir d'un ou plusieurs documents traitant d'un sujet de culture générale. Le commentaire (n'excédant pas 15 000 signes, espaces non compris) devra mettre en valeur les capacités de réflexion, d'analyse et d'observation du candidat. Le jury sera sensible à la qualité de la langue et à l'originalité de l'argumentation.

Un des documents proposé en langue anglaise visera à mettre en valeur sa maîtrise. Son incompréhension n'empêchera pas le candidat de composer.

Candidats internationaux : la langue de rédaction est la langue française, la maîtrise de l'anglais n'est pas attendue. Les candidats internationaux sont donc dispensés d'utiliser le document en anglais pour la rédaction de leur synthèse.

Publication du sujet Le 21 avril 2023 12:00 sur le site internet www.eesi.eu

Composition à la maison.

Dépôt des copies en ligne - PDF de 500 ko maximum au plus tard le 24 avril 2023 9:00

En cas de difficulté technique, le/la candidat se manifestera à support_informatique@eesi.eu avant 13h. Au-delà de ce délai, il sera considéré comme démissionnaire.

2- Entretien en visioconférence devant un jury

L'entretien de 20 minutes se déroule en distanciel via la plateforme Jitsi. Les coordonnées de l'entretien seront indiquées dans votre espace candidat. Le jury sera composé de professeurs de l'EESI qui évaluera la motivation et la connaissance artistique du candidat. L'entretien s'appuiera sur les épreuves préalablement déposées dans l'espace candidat (épreuve plastique et portfolio).

Calendrier Les auditions sont prévues entre le 2 mai inclus et le 5 mai inclus, sauf si un très grand nombre de candidatures nécessitaient une plus grande amplitude du dispositif.

Convocation personnelle avec jour, heure de l'entretien et lien de connexion disponible dans l'espace candidat le 26 avril 2023 au plus tard.

Le/la candidat.e est responsable des conditions de son audition et doit s'organiser en conséquence. Il doit s'assurer de la viabilité des outils informatiques en sa possession pour l'entretien (matériel informatique, connexion réseau, téléchargement et installation de l'interface de connexion <https://meet.jit.si/>) et se préparer à l'entretien afin d'être prêt.e en date et heure de la convocation.

Calendrier général

- **18/01 au 06/04**
Pré inscription;
Dépôt en ligne des documents d'inscription;
Paieement des frais d'inscription au concours
- **09/03**
Date limite d'envoi des demandes de dérogations
- **27/03**
Résultats par mail des demandes de dérogations
- **07/04**
Publication du sujet plastique
- **18/04 au 24/04 9h00**
Dépôt de l'épreuve plastique anticipée + portfolio dans l'espace candidat
- **24/04 9h00**
Date limite dépôt Portfolio + épreuve plastique dans l'espace candidat
- **21/04 12h00**
Publication du sujet de l'épreuve écrite
- **24/04 9:00**
Date limite dépôt de l'épreuve écrite
- **26/04**
Convocation aux entretiens déposée dans l'espace candidat
- **02/05 au 05/05**
Entretien avec le jury
- **01/06**
Publication des résultats via Parcoursup pour les candidat.e bacheliers.
Les candidats non-bacheliers seront contactés directement par email.

Evaluation des candidat.es - scores et coefficients

Le score global obtenu par le candidat est noté sur 100.

Épreuve écrite (coefficient 20 %)

Épreuve orale / entretien avec le jury (coefficient 80 %)

La non-restitution de l'une des épreuves (écrite, plastique ou dépôt du portfolio) ainsi que la non-participation à l'entretien devant le jury sont éliminatoires.

A l'issue des épreuves du concours, une commission d'harmonisation est organisée par le directeur de l'établissement. Elle est composée du directeur ou de son représentant et d'enseignants membres du jury choisis dans le respect de l'objectif de parité entre les femmes et les hommes.

La commission délibère et prend toute décision : admission, inscription sur liste complémentaire ou non-admission. La décision est notifiée au candidat par le directeur de l'établissement : la liste et le rang d'admission sont communiqués via la plateforme parcoursup.

Tout.e candidat.e peut obtenir la note générale obtenue aux épreuves du concours ainsi que le commentaire rédigé par le jury à l'issue de la sélection. La demande doit être adressée par mail à coordination-pedagogique@eesi.eu.

Les candidat.e.s qui ne se présenteraient pas le jour du concours (épreuve écrite ou entretien) ou qui ne seraient pas admis.e.s à l'issue de celui-ci ne pourront prétendre au remboursement des frais d'inscription de 50 €, correspondant aux frais administratifs.

Critères d'évaluation du concours d'entrée

Epreuve de culture générale

- Capacité à adopter un point de vue critique et personnel
- Pertinence de l'analyse de documents et argumentation
- Efforts de références et justesse de leur articulation. Compréhension du document en langue anglaise
- Qualité du travail rédactionnel

Entretien avec le jury

- Sensibilité, imagination, expérimentations plastiques

Qualités de la pratique et de l'expérimentation artistiques, l'état actuel des réalisations n'est évidemment pas le seul indicateur. Le.la candidat.e est relativement autonome, il.elle fait preuve d'écoute et de réactivité dans la conversation avec le jury. Il.elle démontre sa capacité à engager un travail de réflexion sur ses productions. Le jury doit pouvoir déceler dans l'échange avec le.la candidat.e un potentiel de développement du travail engagé.

- Curiosité artistique et intellectuelle, culture générale

Le.la candidat.e a une curiosité pour les productions artistiques, un appétit pour l'histoire de l'art, l'histoire des idées et des formes (esthétiques, littéraires, artistiques, politiques, etc.). Dans l'entretien avec le jury, il.elle peut approfondir son propos en s'appuyant sur l'échange et/ou sur des références. Il.elle est attentif.ve à la création sous toutes ses formes, sait témoigner de ses centres d'intérêts artistiques et positionner ses goûts.

- Motivations, capacité de travail, adéquation du projet d'étude avec l'école

Le.la candidat.e expose ses objets de recherche et son projet d'étude. Il.elle témoigne d'ouverture d'esprit, de capacité de questionnement, de réactivité et d'une certaine maturité. Le jury doit pouvoir déceler dans l'échange avec le.la candidat.e une adéquation avec les cursus proposés par l'établissement.

- Parcours d'étude

Egalité des chances – diversité. Le jury sera attentif à intégrer une variété de profils étudiant.es (origines socio-économiques, géographiques, scolaires). Le jury appréciera la singularité des parcours pour donner une chance d'accès à l'enseignement supérieur artistique à tout type de candidature.

>>> Appréciation générale

Le jury synthétise en une ou deux phrases les qualités du.de la candidat.es. Le jury formulera une appréciation en incluant ou non ses réserves. Le jury formulera de manière claire ses réserves si la note est en dessous de la moyenne.